CONFÉRENCES FISCALITÉ ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Loi de finances pour les ETI et grands groupes : analyser, chiffrer et appliquer

Les directions fiscales de groupes doivent, en quelques semaines, mesurer l'effet des mesures nouvelles sur le résultat fiscal, l'intégration, la déductibilité des charges financières et les impôts assis sur la production. L'information arrive tard dans le calendrier de clôture alors que la direction financière attend déjà un chiffrage. Cette journée traite les mesures qui concernent spécifiquement les entreprises de taille intermédiaire et les groupes. Chaque point est repris sous l'angle de l'application pratique : retraitement à opérer, écriture de clôture, effet sur le taux effectif d'impôt et note à produire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs fiscaux, responsables fiscaux, directeurs financiers, contrôleurs de gestion et avocats intervenant auprès de groupes.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction fiscale ou financière au sein d'une entreprise de taille intermédiaire ou d'un groupe.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les mesures du texte budgétaire propres aux groupes et aux grandes entreprises
- Mesurer l'effet des règles d'assiette nouvelles sur le résultat fiscal du groupe
- Adapter les modalités d'intégration fiscale aux évolutions de périmètre et de régime
- Sécuriser la documentation des flux intragroupe au regard des obligations renforcées
- Construire le chiffrage des impacts pour la clôture et la communication financière

03 Programme détaillé

M1 Assiette et résultat fiscal du groupe

- Ce que le texte change dans la liasse
- Déductibilité des charges financières nettes et retraitements associés
- Traitement des amortissements et des provisions
- Report des déficits et incidences de l'intégration fiscale
- Crédits d'impôt et dispositifs de soutien à l'innovation
- Cas pratique : Le groupe recalcule le résultat fiscal d'une filiale après application des mesures nouvelles.

M2 Flux internationaux et prix de transfert

- Documenter avant d'être interrogé
- Obligations documentaires et déclarations relatives aux implantations
- Retenues à la source et application des conventions
- Imposition minimale des groupes issue des travaux internationaux
- Sécurisation par accord préalable et gestion des redressements
- Atelier : Chaque participant établit la liste des flux intragroupe à documenter en priorité.

M3 Impôts de production et pilotage de la charge

- Chiffrer et rendre compte
- Évolutions des impositions locales assises sur l'activité
- Traitement des impôts différés au regard des mesures votées
- Construction du taux effectif d'impôt et explication des écarts
- Calendrier déclaratif et points d'attention pour la clôture
- Mise en situation : Un participant présente à la direction financière le chiffrage des mesures nouvelles.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr